



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

#### Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,  
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT  
Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER,  
David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, M. Michel SCHMITT, Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Marie-Odile KRIEGER, M. Christopher PAQUET, Mme Patricia VEIDIG, MM. Joseph GHAMO, Olivier KORMANN, Mme Christelle MAZZOLINI, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, MMES Karine BERNARD, Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u>	Denis BAUR	à Michel HERGAT
	Bertrand ALESCH	à Michel SCHMITT,
	Emmanuelle JACQUEMOT	à Roland BALCERZAK
	Hervé PATAT	à David ROBINET
	Yannick OLIGER	à Céline CONTRERAS,
	Joseph BAUER	à Joseph GHAMO
	Brigitte DA COSTA	à Joël IMMER

Absents excusés : Alieth FEUVRIER, Marie-Pierre LAGARDE, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE, Déborah LANGMAR

Date de la convocation : 21 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 39

Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : Christopher PAQUET

~~~~~

**21. Objet : Attribution de fonds de concours au titre de la transition énergétique – Communes de Puttelange-lès-Thionville et Hettange-Grande**

Vu l'article L. 5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le versement de fonds de concours entre une communauté de communes et ses communes membres,

Vu la délibération n° 15 du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2019 portant adoption du règlement d'intervention en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Vu la délibération n° 15 du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2022 modifiant le règlement en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Vu la délibération n° 21 du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2023 modifiant le règlement en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2023 modifiant le règlement en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Considérant que des dossiers de demande de fonds de concours au titre de la transition énergétique ont été déposés :

- le 22 avril 2024 par la Commune de Puttelange-lès-Thionville,
- le 2 mai 2024 par la Commune de Hettange-Grande,

Considérant que les travaux prévus consistent en un remplacement d'huisseries pour la commune de Puttelange-lès-Thionville et un remplacement des éclairages publics par des dispositifs de type LED pour la commune de Hettange-Grande,

Considérant que les dossiers sont complets et répondent aux conditions d'éligibilité du règlement d'attribution en vigueur :

| Commune                   | Objet                                    | Montant total du projet HT | Montant subventions obtenues | Montant subventionnable | % demandé / montant subventionnable ou dépense totale | Montant du FC à verser par la CCCE | Autofinancement communal |
|---------------------------|------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| Puttelange-lès-Thionville | Remplacement des huisseries de la Mairie | 32 675,00 €                | 8 919,00 € (DETR)            | 23 756,00 €             | 35 % du total<br>48,14 % du subventionnable           | 11 436,25 €                        | 12 319,75 €              |
| Hettange-Grande           | Remplacement d'éclairages publics        | 89 339 ,00 €               | 17 263,89 € (CEE)            | 72 075,11 €             | 39,17 % du total<br>48,56 % du subventionnable        | 35 000,00 €                        | 37 075,11 €              |

Considérant cet exposé,

Après avis favorables de la Commission « Environnement et Développement durable » en date du 27 mai 2024 et du Bureau Communautaire du 4 juin 2024,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de valider l'attribution du fonds de concours au titre de la transition énergétique pour les communes suivantes :

- Puttelange-lès-Thionville,
- Hettange-Grande,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la notification relative à ces fonds de concours et accomplir toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 46  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 9 juillet 2024

Le Président,  
Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20240709-C20240708\_21-DE